



# UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1504

21 juillet 2021

- **L'organisation Médecins sans frontières alerte sur une situation humanitaire critique et un niveau de violence extrême**
- **Plusieurs associations de magistrats-juges rejettent l'option d'un exécutif sans président**
- **Fraîchement installé sous la pression internationale, le premier ministre de facto Ariel Henry promet de rétablir la sécurité**

## >> L'organisation Médecins sans frontières alerte sur une situation humanitaire critique et un niveau de violence extrême

« Les principales voies d'accès à Port-au-Prince sont contrôlées par les gangs, et entrer ou sortir de la ville est devenu compliqué. En plus des combats, il y a une très forte criminalité et régulièrement des vols, extorsions, braquages ou kidnappings ». [Stéphane Doyon, responsable des activités à Médecins sans frontières \(MSF\) en Haïti, emprunte un vocabulaire de guerre pour décrire le quotidien de la population, depuis plusieurs mois.](#) La police reste passive devant les avancées des gangs armés qui agissent en toute impunité dans le pays. Les gangs revendiquent leurs forfaits en postant des vidéos sur les réseaux sociaux. Ils affirment avoir été fournis en armes et munitions par des officiels politiques et les utiliser pour se défendre. Depuis le 1<sup>er</sup> juin, traverser les quartiers de Martissant et de Fontamara consiste à s'exposer aux balles des gangs. Les chauffeurs de motos-taxis doivent « montrer patte blanche », lever les mains en l'air, quand ils passent dans la zone. C'est, avec la peur au ventre que les passagers de transports publics tentent de faire le va-et-vient, entre Carrefour et Port-au-Prince car chauffeurs roulent à toute vitesse sur la route nationale No. 2, dans sud de Port-au-Prince. « Le mois dernier (juin 2021), une explosion de violences dans le quartier de Martissant a mis le personnel du centre d'urgence de MSF, situé soudainement sur la ligne de front, à rude épreuve. Pendant plusieurs jours, le personnel soignant a dû

prendre en charge des blessés, tout en se protégeant de balles perdues, et une ambulance de MSF a été braquée. Le 26 juin, la structure a été la cible de tirs directs et a finalement été évacuée, pour ne pas exposer davantage les patients et les personnels. Au-delà de ces épisodes extrêmes, c'est la violence "ordinaire" qui menace. En sortant dans la rue, notre personnel de santé, au même titre que la population, vit dans la peur des balles perdues, ou des braquages. Un de nos employés, qui travaillait à Tabarre, a été assassiné le 25 mai par des hommes en armes, alors qu'il avait fini sa journée de travail à l'hôpital et qu'il rentrait chez lui. La capitale est traversée par plusieurs lignes de front. Des quartiers entiers sont sous la coupe de groupes armés aux territoires mouvants. Dans ces quartiers populaires, souvent densément peuplés, les rues sont barricadées, et, dans certaines zones, il y a des snipers qui tirent à vue. Les affrontements entre gangs ont forcé des milliers d'habitants à quitter certains quartiers. Dans d'autres, comme à Cité Soleil, la population se retrouve piégée par les combats. L'Organisation des Nations Unies estime à 18 000 le nombre de personnes déplacées, accueillies soit chez des proches, soit dans des sites peu adaptés, comme des écoles ou des églises ». En moyenne, plus de 60% des patients reçus par MSF sont des victimes de blessures par balles ou par armes blanches

## >> Plusieurs associations de magistrats-juges rejettent l'option d'un exécutif sans président

« Dans la gouvernance du pays, l'option d'un exécutif, sans un président de la république, ayant à sa tête un premier ministre, aura de graves conséquences sur l'avenir du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ), en particulier, et sur toute l'institution judiciaire », mettent en garde l'Association professionnelle des magistrats (APM), l'Association nationale des magistrats haïtiens (ANAMAH), le Réseau national des magistrats haïtiens (RENAMAH) et l'Association des juges de paix haïtiens (AJUPHA). « La Constitution et les lois haïtiennes font du président de la république un pilier incontournable dans le fonctionnement du CSPJ et du pouvoir judiciaire. Il a, entre autres, les prérogatives de faire publier, dans le Moniteur (le Journal Officiel d'Haïti), les noms des membres élus et désignés du CSPJ, et la réception de leur serment d'usage », Le Secteur démocratique et populaire déclare appuyer la position des différentes associations de magistrats-juges, qui rejettent totalement l'option d'un exécutif sans président, contraire à la loi, imposé par la communauté internationale et qui entravera la bonne marche du pays. Les associations de magistrats-juges souhaitent que leur position soit prise en compte dans toutes démarches visant à résoudre la crise qui met en péril l'État de droit et la démocratie en Haïti. Toute solution doit nécessairement passer par la préservation et le renforcement des institutions de la république, soulignent ces associations. Sous la pression internationale, Ariel Henry a été installé le 20 juillet comme nouveau chef de gouvernement de facto, après la nomination, la veille, de son cabinet ministériel, par le cabinet de facto sortant. Déclarant

privilegier l'ordre et la sécurité, pour pouvoir assurer le bon déroulement des élections en Haïti, Ariel Henry prend les rênes du pays sans un consensus véritable avec les partis politiques de l'opposition et la société civile organisée, a fustigé la Coalition des acteurs de la société civile. Cette coalition dénonce le comportement de la communauté internationale, spécialement le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) et le Core Group, qui ont imposé un gouvernement avec des membres du Parti haïtien *tèt kale* (PHTK) et alliés, entraînant le pays dans une faillite totale. Les associations de juges attirent l'attention sur l'aggravation de la crise politique et institutionnelle depuis la mort, le 23 juin 2021, du président de la Cour de cassation et du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, le juge René Sylvestre, et l'assassinat, le 7 juillet, du président de facto Jovenel Moïse. Elles déplorent le dysfonctionnement du CSPJ depuis le 3 juillet 2021, en raison de la non installation des nouveaux membres élus et désignés. Sans président, la Cour de Cassation fonctionne actuellement avec un effectif réduit de juges, alors que dans les prochains mois le mandat de certains d'entre eux arrivera à terme. Ce qui rendra dysfonctionnelle la Cour de Cassation, rappellent les associations de magistrats-juges. Aucune solution qui ne prend pas en compte le fonctionnement régulier du CSPJ, seul organe d'administration, de délibération, de contrôle et de discipline du Pouvoir Judiciaire, ne sera acceptée, avertissent les associations de magistrats-juges aux protagonistes politiques et futurs gouvernants.

## >> Fraîchement installé sous la pression internationale, le premier ministre de facto Ariel Henry promet de rétablir la sécurité en Haïti

« [Rétablir l'ordre et la sécurité dans le pays est ma tâche prioritaire, pour pouvoir organiser les élections dans le pays](#) ». Ariel Henry avait émis des propos similaires « je veillerai à ce que nous ayons des élections satisfaisantes, libres, démocratiques et inclusives », lors de son installation, le 22 janvier 2015, comme Ministre de l'intérieur et des collectivités territoriales du régime *tèt kale*. Sa nomination a été paradoxalement approuvée par le cabinet de facto sortant, en dehors de toutes normes constitutionnelles. L'auto-installation d'Ariel Henry survient environ deux semaines, après [l'assassinat de Jovenel Moïse](#), le 7 juillet. Sans faire mention de moyens, ni de stratégie pertinente, il appelle la Police Nationale d'Haïti et les Forces armées embryonnaires du pays à jouer leur rôle contre la criminalité et l'insécurité, en luttant contre les bandits qui sèment la terreur. Il souhaite parallèlement rétablir la confiance et l'autorité de l'État, lutter contre la corruption et établir les conditions pour créer les

investissements dans le pays, en vue de la création d'emplois. [Ces promesses sont faites, malgré son déficit de confiance au sein de la population](#), qui soupçonne une continuité de la politique du Parti haïtien *tèt kale* (PHTK) et dénonce l'imposition et l'ingérence flagrante de la communauté internationale, à travers les pressions du Core Group. Nommé par Jovenel Moïse, deux jours avant son assassinat, Ariel Henry dit envisager de rencontrer les forces vives de la nation dans les prochains jours, afin de dégager un consensus autour d'un accord politique, pacte de gouvernabilité entre les secteurs, « car il faut une solution haïtienne à la crise ».

Le Core Group est composé des Ambassadeurs d'Allemagne, du Brésil, du Canada, d'Espagne, des États Unis d'Amérique, de France, de l'Union Européenne, du Représentant spécial de l'Organisation des États Américains et de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies.